Zeitschrift: Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 5 (1990)

Heft: 1

Vorwort: Editorial

Autor: Gorin, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Le 1er décembre dernier, un communiqué de presse émanant du Département fédéral de l'intérieur (DFI) nous apprenait que le nouveau directeur de la Bibliothèque nationale avait été choisi par le Conseil fédéral.

L'entrée en fonction de M. Jean-Frédéric JAUSLIN, le 1er mars, mettait fin à onze mois de vacance directoriale dans cette institution qui constitue pourtant l'un des pivots de notre système de bibliothèques. Les professionnels de l'information documentaire de notre pays, qui s'interrogeaient déjà depuis quelque temps sur la véritable mission de notre Bibliothèque nationale, avaient d'ailleurs fait part à plusieurs reprises de leur inquiétude à ce sujet.

On peut s'étonner du délai considérable qu'il a fallu à l'Office fédéral de la culture – dont dépend dorénavant la Bibliothèque nationale – et à notre Exécutif pour trouver un nouveau «patron» à une institution dont la mission est aussi claire et vitale qu'immense et complexe.

On peut s'étonner aussi de ce que les prémisses de cette nomination furent marquées par des hésitations et des discussions très politisées qui donnèrent lieu à la publication, dans un grand hebdomadaire romand, d'un article et d'une interview troublants, dont le contenu n'a d'ailleurs été contesté par aucune des parties en cause.

On peut s'étonner encore que nos plus hautes autorités fédérales (cf. l'interview de M. le Conseiller fédéral F. Cotti dans ARBIDO-R, 4, no 2) semblent conscientes des difficultés de la Bibliothèque nationale, mais que leurs prises de position ne révèlent ni le contour précis d'un nouveau mandat, ni le désir de mettre à disposition de sa direction des moyens humains et financiers supplémentaires.

On peut s'étonner enfin, voire s'inquiéter, de la nomination d'un informaticien – alors qu'on attendait généralement un professionnel de la documentation ou de l'information – à la tête d'une institution pour laquelle l'informatique représente un outil de gestion certes indispensable, mais en aucun cas une fin en soi.

Nous sommes nombreux à nous être étonnés, c'est vrai. Mais nous devons maintenant dépasser nos doutes pour entrer dans une phase constructive, en accordant tout d'abord notre confiance à M. JAUSLIN. Celui-ci a «pour tâche de réorganiser la Bibliothèque nationale... et de transformer cette institution en un centre d'information et de documentation efficace doté de moyens de communication modernes» (cf. communiqué du DFI): malgré le ton très «administratif», inhérent à ce genre d'annonce officielle, ces quelques mots dénotent une volonté politique très nette de permettre à la Bibliothèque nationale d'assumer ses obligations dans les meilleures conditions possibles, ce qui correspond à nos souhaits.

M. JAUSLIN devra, dans un premier temps, œuvrer pour que notre Bibliothèque nationale recouvre la confiance de tous les professionnels de l'information documentaire de Suisse, ainsi que celle des institutions locales, régionales, cantonales et fédérales qui forment avec elle le «réseau d'information documentaire» de notre pays. Pour ce faire, il devra informer ces partenaires du «programme» qu'il entend se fixer à court, moyen et long terme: c'est dans cet esprit que je me suis adressé à M. JAUSLIN pour lui offrir la possibilité de s'exprimer dans notre revue.

Sa réponse – tout à fait positive – à ma lettre se termine par les lignes suivantes:
«...je suis persuadé que vos lecteurs ne se satisferaient pas de grandes lignes mais qu'ils souhaitent une vision claire et précise des objectifs et des moyens que nous déciderons d'adopter. Cela prendra encore quelque temps avant que nous puissions les définir précisément.»

Nous attendons donc avec impatience le texte de M. JAUSLIN, qui sera publié dans le numéro 3 ou dans le numéro 4 de notre revue. Gageons qu'il contribuera à transformer nos doutes actuels en certitudes quant à l'avenir de notre Bibliothèque nationale.

Michel Gorin